



Monsieur Henri Proglie
 Président-Directeur Général d'EDF
 22-30 avenue de Wagram
 Paris Cedex 08, PARIS, 75382

Monsieur le Président-Directeur Général,

Nous vous écrivons au nom de Justica Ambiental, des Amis de la Terre et d'un grand nombre d'organisations africaines, européennes, latino-américaines et internationales. Justica Ambiental est une organisation non-gouvernementale basée au Mozambique qui s'occupe de sujets ayant trait à la justice environnementale. Nous avons eu récemment connaissance de l'intérêt porté par Electricité de France (EDF) à financer un projet de grand barrage à Mphanda Nkuwa, sur le fleuve Zambèze au Mozambique. Nous tenons à signaler que le fleuve Zambèze est déjà largement pourvu en barrages, dont deux grands barrages à Kariba (Zimbabwe) et Cahorra Bassa. Ce dernier n'est d'ailleurs qu'à 70 km en amont du site proposé pour le barrage de Mphanda Nkuwa.

Ce barrage préoccupe les acteurs de la société civile mozambicaine au vu du non-respect des bonnes pratiques en usage : absence de prise en compte des impacts en aval, inquiétudes relatives à la corruption et manque d'analyse sérieuse des alternatives énergétiques du pays. De plus, la viabilité et le rendement de ce barrage sont rendus aléatoires par la sous-estimation du risque sismique et l'absence totale de prise en compte des impacts du changement climatique.

Bien que ce barrage soit un projet d'infrastructure majeur supposé fournir une grande quantité d'électricité au Mozambique, nous tenons à signaler que seule une faible part de l'énergie produite sera destinée à la consommation locale, puisque la majorité fournira le secteur industriel, notamment pour les entreprises de fonte d'aluminium. L'électricité produite par ce barrage sera donc en grande partie vendue au niveau régional (en particulier à l'Afrique du Sud).

Le réservoir de Mphanda Nkuwa déplacera environ 1400 foyers. Aucun plan formel n'a été mis en place pour gérer la dimension sociale de ce projet. La relocalisation est particulièrement préoccupante dans le contexte mozambicain : les expériences passées ont conduit à une dégradation des conditions de vie des foyers. Aucune expérience de déplacement dû à des projets au Mozambique n'a jamais pu être considérée comme un succès.

Les 200 000 personnes vivant en aval du barrage subiront les impacts négatifs du barrage sur leur mode de vie, comme l'occurrence quotidienne de mini-inondations (causées par la libération de l'eau nécessaire pour couvrir le pic de la demande) qui rendront les cultures agricoles impossibles sur les berges du fleuve, menaçant en conséquent la sécurité alimentaire de la région. La pêche et l'usage de petites embarcations seront rendues impraticables dans les zones proches du barrage.

Le changement de flux du fleuve induit par le barrage coutera environ 10 millions de dollars par an à l'industrie de la crevette dans le delta du Zambèze. Cela aura également des impacts majeurs sur le fonctionnement écologique du delta qui a été déclaré une « Zone humide d'intérêt international » par la Convention Ramsar.

En plus de ces dommages sociétaux, le barrage proposé comporte des failles techniques, institutionnelles et de gouvernance. Ainsi, le risque sismique n'a pas été correctement pris en compte. Ce barrage sera construit d'après des estimations basées sur une courte période d'enregistrement de l'activité sismique de la zone qui contredisent les opinions des experts quant à l'augmentation de l'activité sismique de la région¹. C'est pourtant une donnée majeure à prendre en compte puisque cela pourrait conduire à l'endommagement de ce barrage engendrant au mieux des coûts énormes de réparation, et, au pire, menaçant la vie de milliers de personnes.

Ce projet comporte également des failles techniques, comme l'absence de prise en compte des risques induits par le changement climatique sur le fonctionnement du barrage. En effet, le changement climatique menace le rendement de ce barrage en raison de son impact possible sur la disponibilité en eau (en raison de changements de précipitations et de températures) et l'envasement. L'augmentation du risque d'événements climatiques extrêmes est également une menace potentielle pour l'édifice. Aucun de ces risques n'a été étudié de façon minutieuse dans les propositions faites pour le projet, alors que des études sont disponibles à ce sujet.

Enfin, le projet s'accompagne également de failles institutionnelles et en matière de gouvernance, dont des soupçons de corruption. Les actuels Présidents de l'Afrique du Sud et du Mozambique ont été accusés de conflit d'intérêt dans sa construction². En conséquence, on constate un manque de transparence et de participation dans la conduite d'une étude d'impact environnemental, et l'absence d'un droit de regard de la société civile dans les structures de décision concernant l'approbation du barrage.

¹ Voir le rapport « A risky climate for Southern African Hydro », par Richard Beilfuss, septembre 2012, disponible sur : <http://www.internationalrivers.org/resources/a-risky-climate-for-southern-african-hydro-7673>

² En octobre 2013, le journal Mail&Guardian révélait l'implication du Président sud-africain dans le projet : <http://mg.co.za/article/2013-10-25-00-zuma-blood-thickens-hydro-scheme/>

C'est pourquoi nous demandons à EDF de se retirer d'un projet comportant de si hauts risques sociaux et financiers. Le gouvernement mozambicain, comme EDF dans ses projets d'investissements à l'étranger, doivent s'assurer que les standards de bonnes pratiques sont respectés. Cela suppose le respect des Lignes directrices de la Commission Mondiale des Barrages, notamment la consultation des communautés locales, et la prise en compte complète des risques (en particulier sismiques et changement climatique) dans l'évaluation de la pertinence de tout projet.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agréer, Monsieur le Président-Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées,

Signataires:

African Biodiversity Network (ABN),
Alternative Development and Information Centre South Africa (AIDC),
Amigos da Terra Brazil
Amis de la Terre France
Carbon Trade Watch
Centre for Civil Society Durban
CENSAT Agua Viva – Amigos de la Tierra Colombie
COECOCEIBA Amigos de la Tierra Costa Rica
Community Action for Nature Conservation- Kenya
Cooperatives & Rural Ecology Sustainability Institute
Earthlife Africa Johannesburg
EcoDoc Africa
ERA – Friends of the Earth Nigeria
France libertés- Fondation Danielle Mitterand
Friends of the Earth Africa
Friends of the Earth Finland
Friends of the Earth International
HOMEF – Health of Mother Earth Foundation
International Rivers
JA ! Justiça Ambiental – FOE Mozambique
Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE) Togo,
NOAH – Friends of the Earth Denmark
No REDD in Africa Network (NRAN)
Pro Natura - Friends of the Earth Switzerland
World Rainforest Movement (WRM)
350.org Africa

Contact : Malika Peyraut – Amis de la Terre – malika.peyraut@amisdelaterre.org – 09 72 43 92 55

Copie à : M. Philippe Crouzet, Mme Mireille Faugère, M. Michael Jay, M. Bruno Lafont, M. Pierre Mariani, M. Olivier Appert, M. David Azema, M. Denis Morin, M. Bruno Lechevin, Mme Marie-Cristine Lepetit, M. Pierre Sellal, Mme Christine Chabauty, Mme Sidonie Delalande, M. Alexandre Grillat, Mme Marie-Hélène Meyling, M. Jean-Paul Rignac, M. Maxime Villota